

# Le R. D. A. au pied du mur

Les élections du 31 mars en Afrique Noire pour les Assemblées locales se soldent aux dires de la grande presse par un triomphe du R.D.A. et de son dirigeant Houphouët-Boigny, ministre de Guy Mollet. On interprète du même coup ces élections comme un succès gouvernemental dû à la sagesse prévoyante de Defferre, auteur de la loi-cadre. Il y a bien sûr une petite ombre au tableau mais c'est presque insignifiant, il s'agit seulement de quelques abstentions. Le commentateur très sérieux et très informé du « Monde » a une explication toute prête: les Africains sont fatigués d'élections trop fréquentes. Et puis si les abstentions ont été très fortes dans certaines villes, dans les campagnes où il faut parcourir quelquefois de très grandes distances pour rejoindre l'urne, les électeurs ont été bien plus assidus... l'administration y aidant sans doute; ceci compense cela.

Il est assez étonnant de voir à quel point les observateurs bourgeois manquent de discernement et arrivent à se bercer de faux espoirs après le Vietnam et l'Afrique du Nord. Les victoires comme celle du R.D.A. préludent à des lendemains agités.

A l'échelle de l'Afrique Noire, le R.D.A. est le seul véritable mouvement de masse existant, l'influence de la Convention africaine de Senghor étant principalement localisée au Sénégal. Quant au M.S.A. il apparaît à juste titre comme un appendice de la S.F.I.O. et un pion gouvernemental encore plus caractérisé que le R.D.A. C'est-à-dire que le choix du R.D.A. était généralement le vote le plus radical que les masses africaines pouvaient émettre et c'est pourquoi la victoire du R.D.A. était facilement prévisible. Il n'y avait pas de candidatures plus nettement anti-colonialistes — sauf quelques très rares exceptions — et seulement des concurrents plus étroitement inféodés à l'administration.

Dans ces conditions l'on a assisté à un double phénomène: le R.D.A. a élargi son influence dans de nouvelles régions tout en subissant des manifestations de méfiance caractérisées dans ses plus anciens bastions. Houphouët-Boigny a reçu le démenti le plus cinglant dans sa place-forte d'Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire où 80 % des

électeurs se sont abstenus. C'était le seul moyen dont disposaient les électeurs pour signifier leur opposition à la loi-cadre, aux compromissions gouvernementales et notamment à la complicité dans la guerre d'Algérie.

L'argument de la fatigue des électeurs ne résiste pas à un examen, il constitue même une atteinte à la vertu de la loi-cadre. N'oublions pas que ces élections n'étaient pas des élections comme les autres. Pour la première fois les Africains avaient à désigner des pseudoparlements desquels doivent naître des pseudogouvernements. Les masses acquises à la loi-cadre selon l'opinion officielle auraient dû voter dans l'enthousiasme en ce jour historique. Il apparaît à la lumière des abstentions que l'adhésion à la loi-cadre est des plus réservée et qu'en un mot les masses africaines sont loin d'identifier ce cadeau généreux de Mollet-Defferre avec leur libération du joug colonialiste.

Un autre témoignage de l'esprit de ces masses est le résultat obtenu au Niger où les socialistes ont remporté leur seule victoire importante par-

ce que leur chef de file était Bakary Djibo, leader syndicaliste qui avait été exclu du R.D.A. pour son opposition au cours opportuniste du mouvement et qui est allé chercher refuge malencontreusement dans le M.S.A. Ce cas, soit dit entre parenthèses, révèle également la déroute de l'influence stalinienne en Afrique Noire. Face à Bakary-Djibo qui a rejoint les socialistes il y avait la candidature de d'Arboussier, ancien chef de file des éléments staliens qui, lui, a fait amende honorable à Houphouët-Boigny. D'Arboussier était, entre autres, vice-président du Conseil mondial de la paix.

Le ton fanfaron de la déclaration de Houphouët cache mal son inquiétude. Le chiffre des abstentions a peu d'importance à son avis « puisque là où il n'y a pas d'opposition il y a toujours eu manque d'enthousiasme pour le vote ». N'insistons pas sur la valeur d'un tel argument. Houphouët ajoute d'une manière trop péremptoire: « le fait brutal est qu'il n'y a pas d'extrémistes en Afrique. On a craint, en Côte d'Ivoire notamment, une poussée des jeunes ou des travailleurs en opposition avec la ligne du R.D.A. Il n'en a rien été. » 80 % d'abstentions paraissent en somme peu de chose au ministre africain. Il n'ignore pourtant pas que l'opposition des jeunes et des travailleurs qu'il cite pour la première fois n'a pas en vue la création d'un mouvement concurrent, mais se propose d'infléchir le cours du mouvement existant. Cette opposition vient d'étoiler sa puissance. Elle est opposée à la loi-cadre qui tend à morceler les territoires, elle revendique clairement par la bouche des étudiants comme du mouvement syndical, l'indépendance et l'unité de l'Afrique Noire.

Nous aurons sans doute à revenir sur ces élections sur la base d'une information plus complète qui fait encore étrangement défaut. On peut prévoir dès à présent que la lutte politique s'intensifiera en Afrique Noire dans la prochaine période, tendant à une plus nette délimitation des courants sous la pression accrue des masses. Le R.D.A. se trouvera acculé au mur et ne pourra pas éluder plus longtemps ses responsabilités. Sa victoire électorale pèsera d'un lourd poids.

Le nouveau statut « d'autonomie interne » qui vient par ailleurs, d'être promulgué au Cameroun reposera à l'ordre du jour avec plus de vigueur la légalisation de l'U.P.C. et l'amnistie générale. Un alignement du statut togolais sur le Cameroun ne pourra être éludé longtemps. La brèche dans l'édifice colonialiste en Afrique Noire s'élargira.

Les résultats des élections à Madagascar font poindre à l'horizon des colonialistes un danger peut-être encore plus précis et plus immédiat. Les candidatures nettement nationalistes ont remporté une victoire éclatante dix ans après le massacre de 80.000 Malgaches. La tuerie monstre n'a pas accordé au colonialisme un répit plus long. Le même problème se repose avec une plus grande acuité et il ne sera pas possible de surseoir longtemps à la décision. La situation à Madagascar mérite d'être analysée de plus près.

Robert LEBLOND.

## Arrêt de la terreur au Cameroun

Depuis 1955, le Kamerun traverse une période particulièrement critique qui ne s'est pas trouvée éclaircie par l'organisation, le 23 décembre 56, de soi-disant élections qui se sont déroulées dans une atmosphère de confusion, de truquage et de terreur.

a) la confusion: le vide politique, résultant selon le Gouverneur Roland Pré, de la liquidation de l'U.P.C. persiste toujours, car l'amnistie n'est pas intervenue et le décret de dissolution demeure en vigueur. Bien mieux.

b) Le truquage: les autorités publiques sont descendues sur l'arène électorale: « Le Monde » du 22-12-56 révèle: « Redoutant que le mot d'ordre d'abstention lancé par l'opposition ne soit largement suivi et qu'ainsi aucune candidature ne soit spontanément déposée, les autorités locales, agissant sur instruction du Haut-Commissariat, estimèrent nécessaire, dans les principaux centres, de susciter elles-mêmes des listes. » « La Presse du Cameroun », quotidien de Douala, publié dans son numéro des 22 et 23 décembre, un arrêté autorisant de voter sans carte électorale et même sans carte d'identité...

c) La Terreur: tous les journaux ont signalé « l'œuvre de pacification » commencée en particulier dans la Sanaga Maritime où en 2 semaines, selon M. Aujoulat lui-même, la répression, au 10 janvier 1957, avait déjà fait plus d'un millier de morts. (Cf. Témoignage Chrétien n° du 1-2-57).

L'O.N.U. elle-même s'émeut d'une telle situation: à une écrasante majorité, l'Assemblée générale vient de demander à la France de « rétablir une vie politique normale ». Au moins aussi normale qu'en zone occidentale sous administration britannique. Ce qui implique au minimum:

1° Abrogation du décret du 13 juillet 55 portant dissolution de l'U.P.C., UDEFEC et JDC.

2° Une amnistie inconditionnelle et totale pour toutes les poursuites et condamnations afférentes aux événements de mai 55 et de décembre 56.

Le plus inquiétant, c'est que le sang continue à couler jusqu'à ce jour, c'est que le gouvernement Guy Mollet s'enfièvre à appliquer un statut imposé à une Assemblée fantôme, au moment même où les représentants qualifiés du Peuple Kamerunais réitérent leur offre de négociation pour sauver et raffermir l'amitié franco-kamerunaise.

Nous exigeons de toute urgence:

1° L'arrêt de la guerre colonialiste entreprise au Kamerun.

2° L'ouverture d'un dialogue sincère avec tous les représentants qualifiés du Kamerun pour définir de nouveaux rapports franco-kamerunais fondés sur la Charte des Nations-Unies et sur les accords de tutelle.

Union des Populations du Kamerun,  
Le Comité de base de Toulouse.

## Journées d'études anticolonialistes à Frontignan

Le Cercle Spartacus de Montpellier tient à remercier les organisations et les revues qui participent à la réussite de ces journées d'études pour le Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes.

Conditions de participation: Adhérer aux principes de notre Cercle Spartacus.

1° Respect de la dignité humaine et défense des Droits de l'Homme.

2° Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes.

3° Suppression de l'exploitation sous toutes ses formes de l'Homme par l'Homme.

Hébergement à Frontignan les 23, 24, 25 et 26 avril.

Colonie de Vacances « Les Mouettes », au bord de la mer. Repas et coucher sur place à la Colonie pour la somme de 700 fr. par jour.

Programme: Les orateurs qui présenteront les différents problèmes seront pour la plupart originaires des différents pays colonisés, ils seront chargés de préparer la discussion qui suivra les exposés.

Mardi 23: Afrique du Nord, Madagascar, Sahara.

Mercredi 24: Afrique Noire, Kenya, Congo belge, Indochine.

Judi 25: Le Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes et le Bloc oriental.

Vendredi 26: Mise au point. Résolution.

Le Cercle Spartacus demande à ceux qui désirent participer à ces Journées d'Etudes d'écrire avant le 15 avril au Secrétaire du Cercle Spartacus, M. Lambert, 14, bd Jeu-de-Paume, Montpellier.

Un document  
à lire et à faire lire:

De la pacification à la répression

LE DOSSIER

Jean Muller

édité par les

CAHIERS DE TMOIGNAGE CHRETIEN.

En vente dans les kiosques.